

## CHARTRE DU RANDONNEUR



**Ne vous écartez pas** des chemins balisés. En cas de doute sur le cheminement, **le balisage est prioritaire sur le descriptif.**



**Respectez la nature.** Ne cueillez pas de fleurs ou plantes. Ne pas déranger et ne pas nourrir les animaux.



**Ne jetez pas** vos déchets, emportez-les.



**Respectez la propriété privée.** Refermez barrières et clôtures après votre passage.



Lorsque cela est possible, **retirez tout obstacle** sur votre chemin.



**Évitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse.** (Renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine et Marne)



**Faites attentions** aux tiques.



**Choisissez une tenue adaptée** au parcours et à la météo.

## INFORMATIONS PRATIQUES



Voir carte IGN n° 2513 OT

**Départ : Gare SNCF de Meaux**

**GPS : Lat : 48.95732825 Lng : 2.8737925**

**UTM : 490760.982E 5422719.857N 31U**

**www.tourisme-paysdemeaux.com**

NUMÉROS D'URGENCE

**112** | **114**

N° Européen d'urgence (15 Samu / 17 Police / 18 Pompiers) SMS pour les sourds et malentendants



## CARTE DE RANDONNÉE PÉDESTRE

→ MEAUX



## MUSÉE DE LA GRANDE GUERRE

*Cette randonnée vous fera découvrir le vieux Meaux, avec ses joyaux : la cathédrale St-Etienne, le Palais épiscopal, le jardin de l'archevêché et le musée Bossuet. Le parcours est ensuite très bucolique avec le canal de l'Ourcq et les espaces naturels du Brassat. Après la visite du Musée, retour par les hauteurs où vous pourrez profiter de beaux points de vue sur Meaux et sa cathédrale.*



**11 km**



**3h45**



**154 m**

**BALISAGE**

**DIFFICULTÉ**

**THÉMATIQUE**

**PATRIMOINE**

## LE MUSÉE DE LA GRANDE GUERRE

Il est situé à proximité des lieux des deux batailles de la Marne (1914 et 1918) et au pied du Monument américain de Frederick Mac Monnies, statue colossale de 21 mètres offerte par les citoyens des États-Unis en 1932, en mémoire des soldats tombés lors des batailles de la Marne.

La première pierre a été posée le 17 avril 2010 par Frédéric Mitterrand, ministre de la Culture, et Jean-François Copé, Président de la communauté d'agglomération. Le musée a été inauguré le 11 novembre 2011. En janvier 2016, la statue en bronze du maréchal Gallieni (les taxis de la Marne) par Eugène Bénét a été installée dans le jardin du musée. Celui-ci est constitué d'un bâtiment de 7 000 m<sup>2</sup> conçu par l'architecte Christophe Lab.

Elancé en porte-à-faux depuis la base du monument américain vers le centre-ville, il offre un point de vue panoramique sur l'agglomération, depuis son toit-terrasse. Le Musée a pour objectif de transmettre au grand public l'histoire du conflit de 1914-1918, avec notamment, la reconstitution d'un champ de bataille comprenant une tranchée française, un no man's land et une tranchée allemande.

La scénographie interactive permet à tous les publics de comprendre la Grande Guerre et notamment comment cette période a fait basculer les sociétés belligérantes du 19<sup>ème</sup> siècle au 20<sup>ème</sup> siècle.



# ITINÉRAIRE DE LA RANDONNÉE



**1** De la gare, descendre au bord de Marne, passer sous le pont et suivre le quai Victor Hugo sur 70 m. Virer à gauche pour traverser le quai (prudence !), passer devant la Mairie et s'engager rue de Martimprey. Suivre la rue Bossuet qui passe devant la cathédrale St-Etienne, le palais épiscopal et le jardin de l'archevêché. Au bout, virer à gauche, rue Jean Rosé. Passer sous les voies ferrées et atteindre un grand carrefour. Aller en face avenue Paul Frot puis, virer à droite rue Louis Braille. Lorsqu'elle tourne à droite, la quitter pour suivre la sente à gauche qui rejoint la promenade du Brasset.

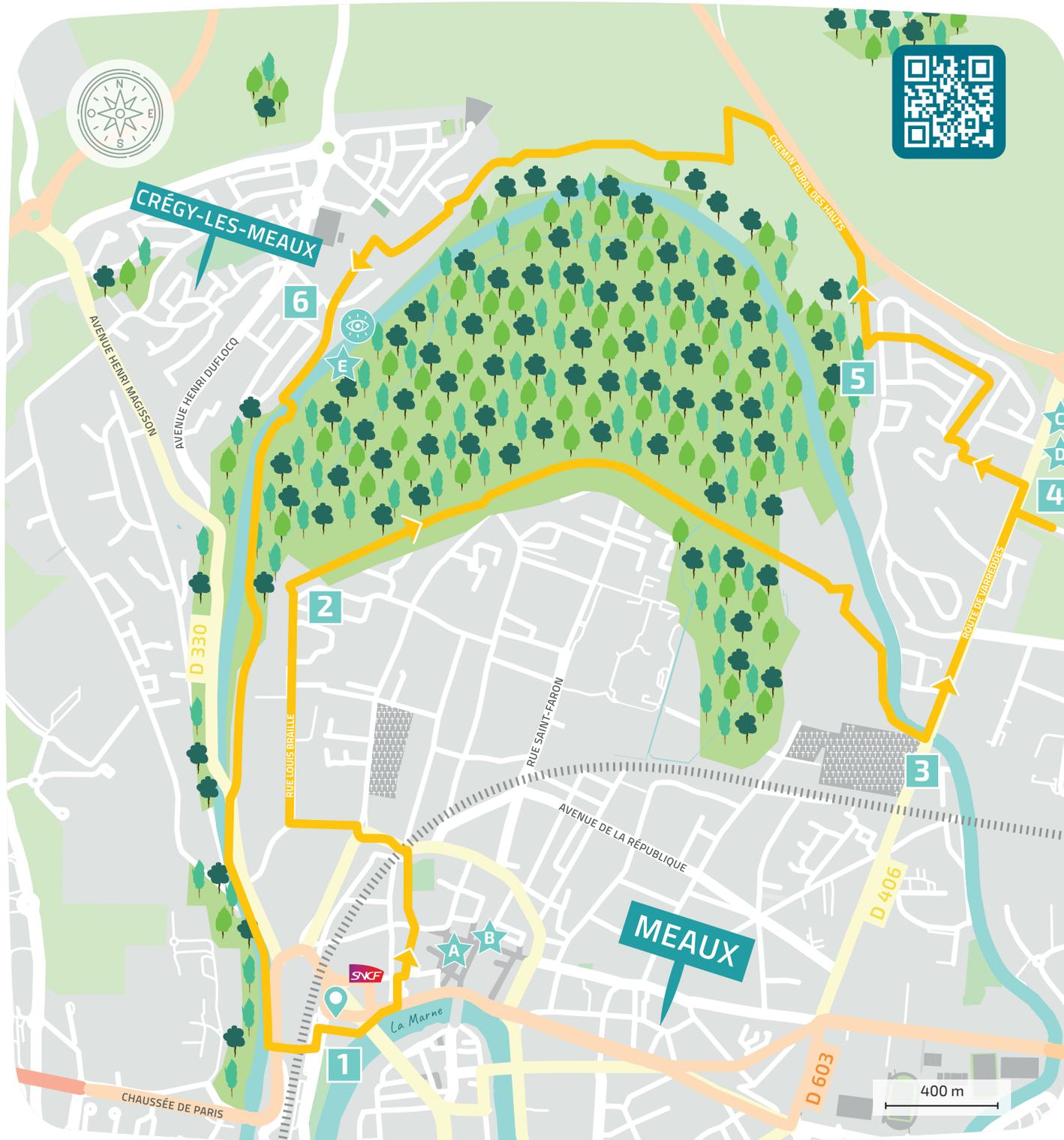
**2** Partir à gauche sur cette promenade qui traverse une grande prairie. Franchir le ruisseau du Brasset puis faire un droite/gauche pour suivre une sente qui rejoint le canal de l'Ourcq. Le suivre à droite jusqu'à la route.

**3** Traverser la D405 au passage protégé (prudence !) et emprunter à gauche la contre-allée qui, après 800 m, arrive au musée de la Grande Guerre.

**4** Dépasser la route du parking du musée puis traverser la D 405 au passage protégé. Continuer en face, route de Chantereine, entrer dans le lotissement. Au carrefour, s'engager à droite dans l'allée arborée isolée du lotissement. Croiser une sente et tourner à gauche dans la seconde. Elle coupe successivement une rue, une allée et 2 rues pour se terminer sur autre sente.

**5** Suivre cette sente vers la droite. Elle longe la D 65 et arrive à un carrefour. Belle vue sur Meaux. S'engager dans le chemin le plus à gauche et, après 160 m virer à droite dans un chemin qui mène à Crégy-lès-Meaux. A l'entrée du village, suivre à gauche la rue Jean Jaurès qui passe devant l'église et un ancien puits et arrive rue Roger Salengro. Emprunter cette rue jusqu'à un rond-point où l'on rejoint le GR 1.

**6** Le PR suit maintenant le GR1 jusqu'à la gare de Meaux : Descendre rue de la Roche, franchir le canal de l'Ourcq et partir à droite le long du canal. Après quelques mètres, emprunter le sentier à gauche. Il descend vers la prairie, passe sous la D 330 où il retrouve le canal. Ne quitter le canal à gauche, qu'après avoir dépassé le grand carrefour en contrebas, juste avant le bosquet. Traverser la N3 aux feux tricolores et prendre en face à gauche le passage souterrain qui mène à la gare de Meaux.



## LES INCONTOURNABLES



### LÉGENDE

	CONTINUITÉ RAPPEL		TOURNER À GAUCHE
	TOURNER À DROITE		MAUVAISE DIRECTION

Le balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 250 baliseurs du comité départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4500 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département. Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77 en vous connectant à l'adresse : <http://sentinelles.sportsdenature.fr/> et en sélectionnant l'activité « randonnée ».

Credits photos : © Didier PAZERY - © Jonathan PECIAK - © Mellie JUMELLE - © Estelle AUBERT - © toutenphoto